

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

***PETIT GUIDE À L'ATTENTION
DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX***

PENSIONNAIRES ETRANGERS

AUDITEURS ETRANGERS

ETUDIANTS ERASMUS



2014-2015



SOMMAIRE

Introduction	page 2
Qu'est ce que l'ENS ?	page 3
Avant d'arriver	page 4
Qu'apporter avec vous ?	page 5
Assurance	page 6
Procédure pour les étudiants Erasmus	page 7
Equipement matériel	page 8
Arrivée à l'internat	page 9
Accès depuis les différents aéroports	pp 10-11
L'accueil à l'Ecole	pp. 12-13
Les équipements	pp. 14-15
Repas, hébergement, courrier	page 16
Banque, téléphone, transports	page 17
Animation à l'ENS et ailleurs	pp 18-19
Organisation de l'année universitaire à l'ENS	page 20
Congés universitaires	page 21
Précisions sur le système universitaire en France	pp. 22-23
Lieux d'enseignement et de recherche à Paris	pp. 24-26



Bienvenue à l'École normale supérieure...

Nous sommes très heureux de vous accueillir pendant votre séjour à Paris, que nous souhaitons rendre profitable et agréable grâce aux renseignements que vous trouverez dans ce petit guide.

La rentrée administrative pour les *Etudiants internationaux de l'ENS* est fixée au **jeudi 11 septembre 2014**.

L'inscription se fera pour tous les étudiants le **jeudi 11 septembre** aux horaires suivants :

- **8h30-11h30 :** étudiants logés à Ulm
- **11h30-14h00 :** étudiants logés à Jourdan
- **14h30-16h00 :** étudiants logés à Montrouge
- **16h00-17h00 :** étudiants ERASMUS et externes

NB : Les 3 sites d'hébergement (Ulm, Jourdan, Montrouge) ouvrent leurs portes à partir **du lundi 1^{er} septembre**. Il est vous est donc possible d'arriver à partir de cette date à condition de signaler d'avance votre arrivée par courrier électronique à l'adresse suivante : hebergement@ens.fr et à corinne.zylbersztain@ens.fr.

La clé de votre chambre sera déposée au bureau d'accueil de votre internat.

QU'EST-CE QUE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE ?



L'ENS actuelle résulte de la fusion réalisée en 1985 entre l'*École normale supérieure* (rue d'Ulm) et l'*École normale supérieure de jeunes filles* (48, boulevard Jourdan et 1, rue Maurice Arnoux à Montrouge), connue aussi comme ENS de Sèvres (son site d'origine). Les trois sites actuels (Ulm, Jourdan et Montrouge) reçoivent des élèves français et des étudiants étrangers. La Direction de l'École se trouve au 45, rue d'Ulm. Les cours ont lieu à la fois rue d'Ulm et boulevard Jourdan.

La vocation de l'ENS est de former des enseignants et chercheurs de haut niveau dans les domaines littéraires et scientifiques. Le recrutement se fait sur concours. La grande majorité des élèves entrent après deux ou trois années de Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE); quelques autres, peu nombreux, ont la possibilité d'intégrer l'École après avoir obtenu un diplôme universitaire et passé un concours particulier. Les élèves reçus sur concours s'engagent à servir l'État pendant 10 ans, deviennent fonctionnaires stagiaires rattachés au Ministère de l'éducation nationale et, à ce titre, reçoivent un salaire dès leur entrée à l'École. Pendant les quatre années qu'ils y passent, ils poursuivent un cursus dans une université (généralement parisienne) et se présentent aux mêmes examens et concours que tout étudiant. Ils bénéficient en plus d'un suivi pédagogique (tutorat) assuré par les enseignants de l'ENS - appelés «caïmans» - et de cours spécifiques (par exemple la préparation au concours de l'Agrégation). Les activités culturelles, sociales et artistiques offertes à l'ENS favoriseront efficacement votre perfectionnement en français.

AVANT D'ARRIVER

TITRE DE SEJOUR : Les dossiers de demande pour obtenir le **titre de séjour** sont établis au cours d'une réunion organisée à l'École par le SAE (Pôle des études).

- Depuis la rentrée universitaire 2003, **tout étudiant qui se voit délivrer son premier titre de séjour** devra s'acquitter du versement d'une **taxe de 58€** (susceptible d'augmenter) et **devra passer obligatoirement une visite médicale demandée par la Préfecture**. Le versement doit être effectué le **jour** où le titre est accordé à l'étudiant : soit environ un mois et demi après la rentrée.

- En cas de renouvellement du titre de séjour établi par le Service des Admissions et Etudes, vous devrez vous acquitter d'une **taxe de 50 €** directement à la Préfecture, lors du retrait de celui-ci.

NB : Une carte de séjour biométrique est mise en place depuis juin 2013. Une empreinte digitale vous sera demandée pour sa création.

VISA : Les ressortissants des pays de l'Union européenne et de la Confédération Helvétique n'ont pas besoin de visa. En outre, en application de la loi du 26 novembre 2003, ils n'ont plus besoin de titre de séjour.

Les étudiants arrivant d'un autre pays doivent impérativement solliciter un visa d'étudiant de long séjour de type D (CESEDA R311-3 6°) auprès du Consulat de France dans leur pays d'origine ou de résidence. Le Consulat vous remettra un VLSTS, ainsi qu'une demande d'attestation OFII que vous apporterez au Service des Admissions et Etudes lors de votre inscription. (Présenter au Consulat la lettre envoyée par la Direction des Relations Internationales de l'ENS).

POSTE D'ASSISTANT DE LANGUE : Si vous avez l'intention de demander un poste **d'assistant dans une école ou un lycée** (ce qui est parfois le cas dans les échanges avec des universités anglo-saxonnes), il faut vous adresser à l'Ambassade de France de votre pays, et y demander un **visa d'assistant de langue** *que vous présenterez, à votre arrivée, au bureau de la Scolarité qui prendra en charge les démarches à effectuer.*

Nous vous rappelons que votre premier salaire ne vous sera versé qu'un à trois mois après votre prise de fonction.

QU'APPORTER AVEC VOUS ?



• DOCUMENTS

Nous vous remercions d'apporter les documents suivants qui seront transmis au SAE :

- **Passeport**
- **Extrait de naissance (sauf pour les ressortissants de l'Union européenne) : impérativement traduit en français et certifié conforme par un organisme officiel** (doivent y figurer obligatoirement le nom et les prénoms des parents).
- **Visa de séjour** : le visa qui est apposé sur votre passeport doit être un visa d'étudiant de long séjour de type D ou un visa d'assistant de langue (uniquement pour les lecteurs et assistants de langue). **Dès votre arrivée en France, l'ENS se charge de l'obtention du titre de séjour. Ce dernier est obligatoire sauf pour les ressortissants des pays de l'Union européenne ou de la Suisse.**
- **Documents remis par le Consulat de France (OFII)**
- **Attestation d'attribution de bourse ou de ressources familiales ou personnelles** (traduit en français)
- **Photos d'identité récentes et parfaitement ressemblantes** : en prévoir au moins 4 (de face, tête nue, sur fond blanc, format 3,5 x 4,5 cm).

Un Photomaton est disponible dans l'Ecole

- **Lettre(s) de recommandation de votre université**

IMPORTANT

- **UNIQUEMENT** pour l'inscription au Diplôme de l'ENS et/ou dans une Université, il est impératif de fournir :

- les **originaux des diplômes** (études secondaires et études universitaires)
- leurs **photocopies** certifiées conformes par un organisme qualifié
- leur **traduction en français**, faite ou approuvée par un organisme officiel.
- les **relevés de notes** correspondants.

- **ASSURANCES**

Très important !

1) Assurance santé :

- Indispensable SAUF pour les Boursiers du Gouvernement français.
- Vous **devez souscrire une assurance dans votre pays** (assurance universitaire ou familiale), **AVANT votre départ**.
- Faites-vous confirmer les modalités de prise en charge et de remboursement, notamment s'il existe une convention entre la France et votre pays. **N'oubliez pas d'en apporter le justificatif traduit en français.**

NB : En cas d'impossibilité de souscription dans votre pays, vous pouvez vous inscrire exceptionnellement à la Sécurité Sociale Française **à condition de vous inscrire à un Diplôme dans une université parisienne** (Age requis : **moins de 28 ans**).

2) Responsabilité civile :

- Il est OBLIGATOIRE de souscrire une assurance couvrant les risques d'accident (et d'incendie, etc...). Vous devez le faire le jour de votre inscription à l'ENS.
- Un contrat vous sera proposé avec la **MAIF**. Vous devrez à cet effet rencontrer le représentant de la MAIF, à votre disposition au Service des Admissions et Etudes de 9h à 17h 00, le jour de la rentrée.

NB : Le coût proposé est très avantageux :

- environ 75 € pour les moins de 26 ans
- environ 150 € pour les plus de 26 ans

PROCEDURES POUR LES ETUDIANTS ERASMUS

AVANT L'ARRIVEE DE L'ETUDIANT

- Le coordinateur scientifique de l'accord ou le correspondant de la Direction des Relations internationales reçoit les candidatures ERASMUS au printemps pour un séjour au 1^{er} semestre (**date limite 30 avril**) et à l'automne pour un séjour au 2^e semestre (**date limite 30 octobre**).
- Le coordinateur scientifique de l'accord ou le correspondant de la Direction des Relations internationales valide les candidatures auprès de la Direction des Relations internationales. Il a jusqu'au **30 mai** pour un séjour au 1^{er} semestre et jusqu'au **30 novembre** pour un séjour au 2^e semestre.

A L'ARRIVEE DE L'ETUDIANT

- A son arrivée, l'étudiant ERASMUS se présente :

Au Service des Admissions et Etudes afin de valider son inscription administrative.

A la Direction des Relations internationales pour faire signer son attestation de présence ; une **permanence** sera organisée par la DRI, l'étudiant sera informé du jour et de l'heure par mail. L'étudiant ERASMUS doit aussi prendre contact avec le coordinateur scientifique de l'accord ou avec le correspondant de la Direction des Relations internationales pour finaliser son programme d'études.

- Chaque étudiant ERASMUS doit demander à ses professeurs d'adresser un mail à la DRI (dri@hippo.ens.fr) en mentionnant l'intitulé des cours et séminaires suivis, la note obtenue ainsi que le nombre d'ECTS. Ce mail doit arriver à la DRI **au moins deux semaines avant le départ de l'étudiant**.

AVANT LE DEPART DE L'ETUDIANT

- **Une semaine avant son départ**, l'étudiant ERASMUS doit se présenter à la Direction des Relations internationales afin qu'un récapitulatif des enseignements suivis (notes et ECTS) lui soit remis en conformité avec les mails reçus des professeurs, à l'attention de son université d'origine.

- **EQUIPEMENT MATERIEL**

Les chambres sont meublées et les différents sites offrent une série d'équipements permettant de répondre à la plupart des besoins (Voir p. 12 «les équipements de l'ENS»). Si vous avez l'intention d'apporter des appareils électriques ou électroniques (rasoir, sèche-cheveux, appareil radio, etc.), vous devez savoir que le courant électrique ménager en France est de 50 Hertz et 220 volts. Assurez-vous que votre appareillage est adapté (prises).

Aucune difficulté ne vous sera faite, en principe, pour l'introduction en France d'objets personnels. Toutefois, pour éviter tout problème, notamment si vous apportez du matériel de valeur (photographie, vidéo, micro-informatique, etc.), munissez-vous des factures originales que vous présenterez, si nécessaire, aux services de douane avec votre passeport et votre attestation d'admission à l'Ecole.

Si vous devez procéder à des expéditions d'objets lourds (des livres par exemple), **prenez vos dispositions pour qu'ils ne parviennent pas à l'Ecole avant le 1er septembre** : ils ne peuvent en effet pas être réceptionnés pendant les vacances scolaires.

Merci de noter qu'aucun colis ne peut être stocké : vous devrez donc impérativement être présent sur place quand vos colis arriveront.



VOTRE ARRIVEE A L'INTERNAT

Prévenez d'avance votre responsable d'accueil de la date et de l'heure approximative de votre arrivée aux adresses suivantes :

1) l'adresse électronique suivante : hebergement@ens.fr

2) au choix, selon l'internat où vous êtes logés :

- **JOURDAN** :Tél. 01 43 13 61 56

- **ULM** :Tél. 01 44 32 32 42

Fax 01 44 32 30 10

- **MONTRouGE** :Tél. 01 58 07 65 10

Fax 01 58 07 50 80

Enfin, en cas de besoin, vous pouvez aussi contacter la Responsable du Service logistique pour les trois sites mentionnés :

Mme Isabelle PORTETél. 01 43 13 61 00

**Heures d'ouverture des bureaux :
9h-12h et 14h-17h
du lundi au vendredi inclus**

En dehors des horaires indiqués, vous trouverez la clé de votre chambre à l'accueil du 45 rue d'Ulm, du 48 boulevard Jourdan ou du 1 rue Maurice Arnoux à Montrouge, à condition d'avoir informé préalablement la personne responsable de votre accueil de l'heure approximative de votre arrivée.

N'hésitez pas avant votre arrivée, à écrire à l'adresse électronique suivante, pour poser toutes sortes de question concernant votre hébergement, les dates d'ouverture des restaurants, etc. : hebergement@ens.fr

Accès depuis les aéroports



- **Depuis ROISSY**, prenez le RER ligne B et descendez :
 - pour le **45, rue d'Ulm** : à la station *Luxembourg*
 - pour le **48, boulevard Jourdan** : à la station *Cité universitaire*
 - pour le **1, rue Maurice Arnoux à Montrouge** : le plus simple est de vous rendre au 48, boulevard Jourdan. Vous laisserez vos bagages à la loge d'où ils seront véhiculés par l'Ecole à la résidence de Montrouge. Vous prendrez, à la Porte d'Orléans, le bus n° 194 ou 195 et descendrez à l'arrêt *Dépinoy*.
- **Depuis ORLY**, prenez l'ORLYBUS et :
 - pour le **45, rue d'Ulm** : descendre à *Denfert-Rochereau* (terminus), puis prendre le RER B jusqu'à la station *Luxembourg* ou le bus n° 38 jusqu'à l'arrêt *Auguste Comte*.
 - pour le **48, boulevard Jourdan** : descendre à l'arrêt *Tombe Issoire* (en face du n° 48)
 - pour **Montrouge** : descendre au 48 boulevard Jourdan (arrêt *Tombe Issoire*), puis suivre le chemin indiqué pour les étudiants arrivant de ROISSY (voir ci-dessus).



Si vous êtes déjà à PARIS, les différents sites sont desservis par les transports en commun suivants :

45, rue d’Ulm :

Bus 38	Arrêt <i>Auguste Comte</i>
Bus 21 et 27	Arrêt <i>Feuillantines</i>
Bus 89 et 84	Arrêt <i>Panthéon Mairie du 5^e</i>
RER B	Station <i>Luxembourg</i>

48, boulevard Jourdan :

Tramway T3	Arrêt <i>Montsouris</i>
Bus 28, 38 et 68	Arrêt <i>Porte d’Orléans</i>
Métro	Station <i>Porte d’Orléans</i> (ligne 4)
RER B	Station <i>Cité Universitaire</i>

Montrouge - 1, rue Maurice Arnoux :

Bus 194 ou 195	Arrêt <i>Dépinoy</i>
(à prendre au départ de la Porte d’Orléans).	
Métro	Station <i>Mairie de Montrouge</i> (ligne 4)

L'ACCUEIL A L'ECOLE



Une réunion générale pour les **Pensionnaires étrangers, auditeurs étrangers et étudiants ERASMUS** de l'ENS aura lieu **le mercredi 10 septembre à 15h en salle Dussane**. Elle sera suivie d'un pot de bienvenue auquel vous êtes conviés avec les étudiants français.

- Les internats de l'École sont fermés pendant les vacances d'été. L'accueil n'y est donc possible qu'à compter du **lundi 1er septembre** pour les 3 internats.
- Les étudiants internationaux bénéficiant d'une bourse d'accueil de leur université d'origine couvrant les frais d'hébergement doivent **IMPERATIVEMENT** libérer leur chambre **le 30 juin 2015**. S'ils sont présents uniquement pour le semestre 1, la chambre devra être libérée au plus tard le 15 février 2015.
- Seuls les élèves et les étudiants internationaux autorisés peuvent résider à l'internat. Tout incident ou accident, dont une personne étrangère à l'internat peut être l'auteur ou la victime, est donc susceptible d'engager la responsabilité du pensionnaire qui l'aurait accueillie.

1) Remise de la clé de votre chambre

Quelle que soit l'heure de votre arrivée, passez à la loge d'accueil de l'internat (Ulm, ou Jourdan, ou Montrouge), où l'on vous remettra votre clé et où l'on vous donnera tous les renseignements pratiques.

2) Accueil administratif

Passez au SAE, 45 rue d'Ulm, le jeudi 11 septembre, pour régler quelques points administratifs et recevoir divers documents :

- remise du « **cartable** » de l'École contenant toutes les informations utiles sur les cours et la vie à l'École.
- remise de la **carte multifonctions** de l'ENS
- préparation du dossier pour l'obtention du **titre de séjour**
- souscription à une **Assurance Protection/Responsabilité civile** (MAIF, présente lors de l'inscription)
- Délivrance d'une **attestation de logement** (nécessaire, par exemple, pour l'ouverture d'un compte bancaire)
- Inscription au **courrier électronique de l'ENS : OBLIGATOIRE**
Merci de consulter celui-ci régulièrement tout au long de l'année :
prénom.nom@ens.fr. Dans le cas contraire, celui-ci s'annulera automatiquement.
- Ouverture d'un compte bancaire en France

3) Accueil pédagogique

Vous rencontrerez le Professeur chargé des relations avec les étudiants étrangers dans chacun des 15 Départements de l'École (une liste vous sera remise à la rentrée) : **c'est lui qui vous orientera. Les enseignants de l'École pourront vous guider pendant votre séjour, vous indiquer les meilleurs spécialistes travaillant dans votre domaine, et vous conseiller sur l'accès aux bibliothèques et aux archives.**

4) Semaines de rentrée :

Au début de chaque année universitaire, l'École organise deux semaines d'information destinées aux élèves de la 1^{ère} à la 4^{ème} année. Ne manquez pas d'y assister, vous apprendrez beaucoup de choses sur les enseignements et la vie à l'École. Sont prévues des conférences, des visites de Départements, de Laboratoires et de Bibliothèques qui sont obligatoires.

5) Week-end d'intégration : « le Mega »

Les élèves organisent **les 19, 20 et 21 septembre** une sortie touristique de trois jours dans une région de France afin de favoriser les échanges entre tous les nouveaux venus à l'École.

6) Rappel des avantages accordés aux Pensionnaires et étudiants internationaux de l'ENS :

- ◆ Accès libre à tous les cours et séminaires de l'ENS
- ◆ Encadrement académique (tutorat)
- ◆ Accès à la Bibliothèque des Lettres et aux Bibliothèques de Départements après avoir rempli le formulaire destiné aux Bibliothèques
- ◆ Accès aux facilités informatiques (chambres câblées, adresse électronique, salle d'informatique)
- ◆ Accès aux activités culturelles, artistiques et sportives
- ◆ Accès au restaurant des élèves (prix d'un repas : **3,80 €**)

LES EQUIPEMENTS DE L'ENS



Les **chambres** sont meublées (mais dépourvues de réfrigérateur individuel). **Les draps et le linge de toilette ne sont pas fournis**. Une couverture est disponible sur demande au Service Logistique.

Toutes les chambres sont **câblées** (accès Internet, E-mail) : renseignez-vous auprès des délégués des élèves ou au service informatique : cri@ens.fr.

Si vous constatez à votre arrivée que quelque chose ne va pas dans votre chambre, signalez-le directement au service d'accueil ou par mail à l'adresse suivante : hebergement@ens.fr ou logistique@ens.fr

EQUIPEMENTS A VOTRE DISPOSITION SUR LES DIFFERENTS SITES

A ULM

- ◆ Machines à laver, séchoirs
- ◆ Cuisines : réfrigérateurs, plaques chauffantes et mini-four (la vaisselle et la batterie de cuisine – casseroles, etc. – ne sont pas fournies)
- ◆ Cafétéria
- ◆ Bibliothèques (Bibliothèque des Lettres et Bibliothèques des Départements)
- ◆ Salle d'informatique (PC, Macintosh et stations sous UNIX)
- ◆ Bédéthèque (prêt de bandes dessinées) : voir le COF
- ◆ Gymnase
- ◆ Salle de télévision, ciné-club : voir le COF
- ◆ Labo photo : voir le COF

A JOURDAN

- ◆ Machines à laver, séchoirs
- ◆ Cuisines (réfrigérateurs, plaques chauffantes et mini-four (la vaisselle et la batterie de cuisine – casseroles, etc. – ne sont pas fournies)
- ◆ Cafétéria (et journaux)
- ◆ Bibliothèque littéraire (Lettres et Sciences sociales)
- ◆ Salle de micro-ordinateurs, PC, Macintosh, stations UNIX
- ◆ Installations sportives à la Cité universitaire
- ◆ Salle de télévision : voir le COF
- ◆ Pianos.



A MONTROUGE

- ◆ Machines à laver, séchoirs
- ◆ Cuisines équipées à chaque étage, permettant de préparer petit déjeuner et repas simples
- ◆ Bibliothèque scientifique
- ◆ Terrain de tennis

REPAS



Les **restaurants** de l'École se trouvent à Jourdan et à Ulm. Ils sont un lieu de rencontres privilégiées avec les autres étudiants.

Un **badge d'accès** aux restaurants des différents sites (Ulm et Jourdan) vous sera remis, lors de votre arrivée, par le Service des Admissions et Etudes. Approvisionné comme une carte de crédit (borne à l'entrée des restaurants),

il vous permettra de payer les différents repas (**1,70 €** pour le petit déjeuner et **3,80 € par repas**).

Sur le site d'Ulm, le petit déjeuner est servi de 7h30 à 9h30, le déjeuner de 12h à 14h du lundi au vendredi et le dîner de 19h à 20h du lundi au vendredi. Noter qu'il est aussi possible de se rendre tout au long de la journée au restaurant qui assure, en plus du déjeuner et dîner, un service continu selon la formule snack-cafétéria.

Sur le site de Jourdan, le petit déjeuner est servi de 7h30 à 9h et le déjeuner de 12h30 à 13h30. Il n'y a pas de repas le soir.

Pas de service de repas sur le site de Montrouge.

Pendant la période des vacances scolaires de Noël, les restaurants sont fermés, mais vous pourrez prendre vos repas dans les restaurants universitaires, notamment au restaurant du CROUS (M° *Port-Royal*) ou à la Cité universitaire en face de Jourdan (en achetant sur place des tickets spécifiques).

HEBERGEMENT

Si vous choisissez d'être interne, vous serez hébergés dans l'un de nos trois internats: Ulm, Jourdan, Montrouge.

Si vous êtes logé à Jourdan ou à Montrouge, des salles sont mises à votre disposition pour travailler à Ulm dans la journée. Si vous êtes externe, vous pourrez, de même, demander l'accès à l'une de ces salles. Dans les deux cas, il faudra vous inscrire en septembre auprès du COF (Association des élèves). Pensez-y !

COURRIER

Tous les étudiants étrangers ont un casier à Ulm, quel que soit leur internat, même s'ils sont externes. Vous y recevrez notamment tout le courrier intérieur de l'École.

N'oubliez pas de venir régulièrement prendre le courrier qui vous attendra dans ce casier.

COURRIER ELECTRONIQUE

L'inscription au courrier électronique de l'ENS est obligatoire même si vous disposez par ailleurs d'une autre adresse électronique (généralement celle de votre université d'origine).

Une adresse sur le modèle suivant : prénom.nom@ens.fr vous sera attribuée le jour de la rentrée.

Il est important de la **consulter régulièrement** dans la mesure où l'ENS vous y fera parvenir des messages, individuels ou collectifs. A noter que dans le cas contraire, celui-ci s'annulera automatiquement.

CONSEILS PRATIQUES

BANQUE

Il vous sera vraisemblablement nécessaire d'ouvrir un compte en France. Les banques possèdent en général un réseau dense d'agences à Paris et en province. Vous pourrez librement ouvrir un compte de « non résident », sans formalités particulières. Si la banque de votre pays a une agence à Paris, l'ouverture du compte et le transfert d'argent seront sans doute plus rapides qu'ailleurs. (L'Ecole a une convention avec la *Société Générale* qui facilite l'ouverture d'un compte bancaire. Cette agence voisine de l'ENS se situe au 38 rue Gay-Lussac, tél : 01 56 81 04 80, elle sera présente le jour de la rentrée). Enfin, une carte bancaire internationale (American Express, Visa, Mastercard, etc.) peut vous être utile dans la mesure où elle vous permet de retirer facilement de l'argent.

TELEPHONE

Vous pouvez demander un mobile. Plusieurs opérateurs sont à votre disposition. En ville, comme sur chacun des sites de l'École, vous aurez à votre disposition des cabines téléphoniques publiques. Elles fonctionnent généralement avec une carte téléphonique que l'on achète dans les bureaux de poste ou de tabac. Vous aurez tout intérêt à vous munir de cette carte.



TRANSPORTS

Si vous avez moins de 26 ans, vous pouvez bénéficier de nombreuses réductions (Carte jeune, billets *BIGE*, Carte *Inter-Rail*). Renseignez-vous auprès de la SNCF ou d'Air France sur la possibilité de bénéficier de ces tarifs réduits.

Si vous comptez effectuer plusieurs déplacements en France ou en Europe, renseignez-vous **dans votre pays** auprès d'une agence spécialisée sur les conditions d'utilisation de la carte *Euro-pass*.

Pour les transports à Paris, 2 systèmes sont proposés :

- pour les moins de 26 ans : **Carte Imagine R** (environ 333 € / par an) : elle vous permet de voyager librement sur les réseaux de la RATP (métro, bus) et le réseau urbain du RER (RATP et SNCF).
- pour les plus de 26 ans : **Carte Navigo** (environ 701 € / par an, payés par prélèvements mensuels sur votre compte bancaire) : elle vous permet de voyager librement sur les réseaux de la RATP (métro, bus) et le réseau urbain du RER (RATP et SNCF).

Vous pouvez aussi utiliser des tickets qui se vendent à l'unité (environ 1,70 €) ou par carnet de 10 (environ 13,70 €). Le **métro** circule à partir de 5h du matin jusqu'à 1h 15 de la nuit (désormais jusqu'à 2h15 de la nuit tous les samedis).

Généralement le **RER** fonctionne jusqu'à 0h 30 ou 1h de la nuit.

En revanche, de nombreux **bus** cessent de circuler après 20h30 ; certaines lignes fonctionnent cependant le soir et la nuit, d'autres le dimanche. Renseignez-vous !

L'ANIMATION A L'ECOLE...

L'animation à l'École est assurée par l'Association des élèves, ou «COF» (Comité d'Organisation des Fêtes), dont vous êtes membre de droit en tant que *Pensionnaire étranger*. C'est elle qui s'occupe des cafétérias, des salles de télévision, etc. L'Association des élèves organise des fêtes et subventionne plusieurs activités sportives et culturelles.

Pour vous informer, consultez les panneaux d'affichage, lisez le *Bocal* (le journal des élèves) et assistez au «Pot» de rentrée organisé à Ulm en début d'année. N'hésitez pas à demander conseil aux professeurs d'Éducation physique et aux élèves du COF. Ou bien à consulter leur site : www.cof.ens.fr



...ET AILLEURS

En plus des activités que vous pourrez pratiquer à l'École, signalons que le CROUS (RER B, station *Port Royal*) propose des places de spectacle à des tarifs intéressants et qu'il organise aussi des sorties à Paris et en France (week-end et périodes de vacances), à des prix raisonnables, surtout pour les Boursiers du Gouvernement français (consultation auprès du Service des Admissions et Etudes). D'autre part, des invitations à des spectacles sont

parfois adressées aux Normaliens. Vous pouvez en profiter, vous aussi. Pensez également aux invitations offertes dans les guides hebdomadaires parisiens.

MUSEES

La carte de l'École donne l'accès à tarif préférentiel (pas de gratuité) aux Musées nationaux (Louvre, Orsay, Cluny, Versailles, Rodin, Picasso, Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris, Centre Georges Pompidou). En principe, cette possibilité est réservée aux élèves français du fait de leur lien avec le ministère de l'Éducation nationale, mais ces musées refusent rarement ces mêmes conditions d'accès aux étudiants étrangers de l'École. N'hésitez pas à demander si vous avez droit à une réduction en tant qu'enseignant ou étudiant.



BIBLIOTHEQUES

En plus des bibliothèques de l'École et de la Bibliothèque nationale de France / BNF (tarif réduit pour étudiants de moins de 27 ans), un grand nombre de bibliothèques vous sont accessibles :

- la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou / BPI
- la Médiathèque de la Cité des sciences et de l'industrie de la Villette
- la Bibliothèque historique de la Ville de Paris
- la Bibliothèque Forney
- la Bibliothèque Mazarine
- la Vidéothèque des Halles.

On peut trouver des enregistrements sonores dans les bibliothèques de l'École ainsi que dans les différentes bibliothèques et discothèques de la ville de Paris. Munissez-vous d'une photo, d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile pour la Ville de Paris. Il ne faut pas oublier les Bibliothèques d'Ambassades ou de centres culturels de pays étrangers, telle que l'American Library ou la Bibliothèque du British Council.

ORGANISATION DE L'ANNEE SCOLAIRE A L'ENS

C'est une organisation à la fois **annuelle** et **semestrielle** conforme au système européen LMD (Licence – Master – Doctorat).

La **rentrée** a lieu, pour tous les élèves de première année et pour tous les étudiants étrangers (même les externes), en septembre : le **11 septembre 2014** pour les *Pensionnaires étrangers et étudiants ERASMUS*. Cette date est obligatoire (sauf en cas d'empêchement grave avec justificatif).

A partir de la mi-septembre 2014, **vous participerez à la semaine d'intégration organisée par l'École pour tous les nouveaux arrivants. Elle vous permettra :**

- de vous familiariser avec les lieux (visite des différents sites, des laboratoires, des bibliothèques)
- de découvrir le fonctionnement de l'École (présentation de l'ENS, description des différents cursus, rencontre avec la Direction, présentation de l'Association des élèves, de l'Association sportive, de l'Association des Amis et Anciens élèves)
- de rencontrer tous les enseignants et chercheurs (présentation des Départements, des équipes de recherche, des Laboratoires)
- de faire la connaissance de votre tuteur (enseignant chargé de suivre votre travail pendant l'année et de vous orienter dans vos recherches, à l'École et en dehors de l'École si besoin)
- de parler avec les élèves qui organisent, avec le soutien de la Direction, leurs propres séminaires (les séminaires organisés par les étudiants étrangers sont les bienvenus)
- d'assister aux conférences de rentrée faites par d'éminents spécialistes de chaque domaine
- de rencontrer dès votre arrivée tous les camarades qui passeront comme vous l'année 2014-2015 à l'ENS.

Vous pourrez participer au **MEGA, le traditionnel week-end d'intégration** qui est organisé chaque année dans une ville de province française (visites, spectacles, dégustations). Il vous permettra de faire rapidement connaissance avec vos camarades normaliens.

C'est également pendant cette période d'intégration que vous pourrez, si vous le souhaitez, **vous inscrire dans d'autres établissements parisiens** (universités, centres de recherche, bibliothèques) et prendre contact avec des enseignants et des chercheurs d'autres institutions.

La plupart des cours et des séminaires (à l'École et en dehors) commenceront **à partir du lundi 22 septembre**. Les bibliothèques de l'École seront ouvertes dès votre arrivée en septembre.



CONGES UNIVERSITAIRES

- **NOEL :**
2 semaines (20 décembre 2014 – 4 janvier 2015 inclus).

- **HIVER :**
1 semaine à prendre entre (14 février – 1er mars 2015 inclus)

- **PRINTEMPS :**
2 semaines (18 avril – 3 mai 2015 inclus).

- **CONGES D'ETE:**
Dates variables selon les universités, fin juin ou début juillet

NB : Le 2^e semestre débutera **à la mi-février 2015**



QUELQUES PRECISIONS SUR LE SYSTEME UNIVERSITAIRE FRANÇAIS

Après le Baccalauréat, les étudiants français peuvent soit aller à l'Université, soit préparer les concours d'accès aux Grandes Écoles (« classes préparatoires »). L'École normale supérieure est une Grande École à laquelle on accède après la réussite d'un concours très sélectif, en Lettres ou en Sciences. La scolarité à l'ENS dure 4 ans, parfois prolongée d'une ou deux années de congés (par exemple pour un séjour à l'étranger dans le cadre de nos échanges). Les Normaliens ont donc, en moyenne, entre 19 et 25 ans.

Après vous être entretenu avec votre tuteur, vous assisterez aux cours et séminaires proposés à l'École, et qui correspondent le mieux à votre programme d'études et de recherche en France. Il est courtois de vous présenter en début de semestre auprès de l'enseignant qui assure le cours.

Si vous voulez suivre des cours en dehors de l'ENS, vous avez deux possibilités :

- **Vous voulez obtenir un diplôme universitaire :** (Licence, Master 1^{ère} ou 2^{ème} année, Doctorat) : il est alors nécessaire de vous inscrire, dès votre arrivée, dans une université de votre choix. Vous devrez pour cela obtenir l'équivalence de vos diplômes étrangers avant de vous inscrire pour la préparation d'un diplôme français. Vous passerez les examens de votre université d'inscription.
- **Vous n'avez pas besoin de diplôme universitaire :** vous pouvez également suivre des cours et séminaires proposés hors de l'École par des universités ou institutions de recherche (Collège de France, École des Hautes Etudes en Sciences Sociales / EHESS, etc.). Il vous suffira alors de demander en début de semestre l'accord de l'enseignant qui assure le cours.

SYSTÈME SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE FRANCAIS

UNIVERSITÉ (L-M-D : 3-5-8)

ENS

Doctorat en 3 ans	DOCTORAT 5 ^{ème} à 8 ^{ème} année	ENS 4 ^{ème} année
----------------------	---	----------------------------

Agrégation

Master en 2 ans	2 ^{ème} année MASTER 1 ^{ère} année	ENS 3 ^{ème} année ENS 2 ^{ème} année
--------------------	--	--

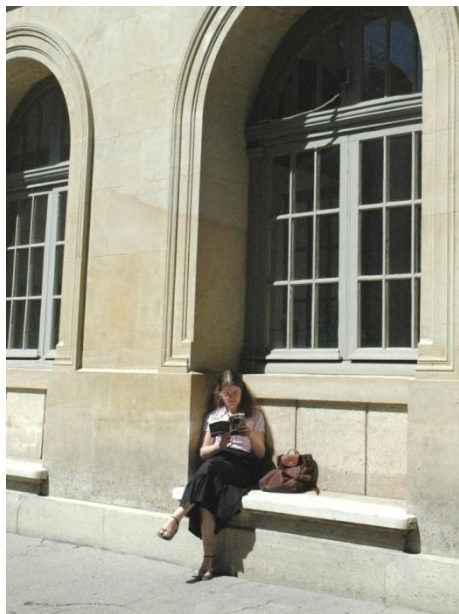
Licence en 3 ans	LICENCE programme en 3 ans L2 L1	ENS 1 ^{ère} année Concours d'entrée à l'ENS CPGE 2-3 ans
---------------------	---	--

UNIVERSITÉ

CLASSES PRÉPARATOIRES

↑ Baccalauréat ↑

Lycée (de la seconde à la terminale)
Collège (de la sixième à la troisième)
Ecole primaire
Ecole maternelle
Jardin d'enfants



LIEUX D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE EN DEHORS DE L'ECOLE

À titre indicatif, voici quelques établissements où vous pourrez être amenés à suivre des cours, conférences et séminaires ou à effectuer des recherches. La liste n'est évidemment pas exhaustive. Pour avoir le programme détaillé des cours et les horaires des bibliothèques, vous devez vous renseigner individuellement dans chaque endroit.

Universités et établissements d'enseignement supérieur :

Paris I (Panthéon-Sorbonne), 12, place du Panthéon, Paris 75005
(droit, économie, sciences humaines)
www.univ-paris1.fr

Paris II (Panthéon Assas), 12, place du Panthéon, Paris 75005 (droit, économie, sciences sociales),
www.u-paris2.fr

Paris III (Sorbonne Nouvelle), 17, rue de la Sorbonne, Paris 75005 (lettres et sciences humaines),
www.univ-paris3.fr

Paris IV (Sorbonne), 1, rue Victor Cousin, Paris 75005 (lettres et sciences humaines),
www.paris4.sorbonne.fr

Paris V (Université René Descartes), 12, rue de l'École de Médecine, Paris 75005 (sciences et sciences humaines),
www.univ-paris5.fr

Paris VI (Université Pierre et Marie Curie), 4, place Jussieu, Paris 75005 (sciences),
www.umpc.fr

Paris VII (Université Denis Diderot), 2, place Jussieu, Paris 75005 (lettres, sciences humaines et sciences),
www.diderot7.jussieu.fr

Paris VIII (Université Vincennes Saint-Denis), 2, rue de la Liberté, Saint-Denis (93) (lettres et sciences humaines),
www.univ-p8.fr

Paris IX (Dauphine), place du Maréchal de Lattre de Tassigny, Paris 75016 (économie et gestion),
www.dauphine.fr

Paris X (Nanterre), 200, avenue de la République, Nanterre (92) (lettres et sciences humaines),
www.u-paris10.fr

Paris XI (Université Paris Sud), 15, rue Georges Clemenceau, Orsay (91) (sciences),
www.u-psud.fr

Paris XII (Val-de-Marne), 61, avenue du Général de Gaulle, Créteil (94),
www.univ-paris12.fr

Paris XIII (Paris Nord), avenue Jean-Baptiste Clément, Villetaneuse (93),
www.univ-paris13.fr

Collège de France, 11, place Marcelin Berthelot, Paris 75005
www.college-de-France.fr

Collège International de Philosophie, 1, rue Descartes, Paris 75005
www.ci-philosophie.asso.fr

EHESS (École des Hautes Etudes en Sciences Sociales), 54, bd Raspail, Paris 75006
www.ehess.fr

EPHE (École Pratique des Hautes Etudes), 45-47, rue des Écoles, Paris 75005
www.ephe.sorbonne.fr

École Nationale des Chartes, 19, rue de la Sorbonne, Paris 75005
www.enc.sorbonne.fr

Institut catholique de Paris (Université privée), 21, rue d'Assas, Paris 75006
www.icp.fr

Sciences Po (Institut d'études politiques et Fondation), 27, rue Saint Guillaume, Paris 75007
www.sciences-po.fr

INALCO (Institut national des langues et civilisations orientales), 2, rue de Lille, Paris 75007

www.inalco.fr

Bibliothèques et archives :

American Library in Paris, 10, rue du Général Camou, Paris 75007

Archives nationales, 60, rue des Francs-Bourgeois, Paris 75003

Bibliothèque de l'Arsenal (Arts et Spectacles), 1, rue Sully, Paris 75004

Bibliothèque Forney (Beaux-Arts), 1, rue du Figuier, Paris 75004

Bibliothèque de l'IEP – Sciences Po

Bibliothèque d'art et d'archéologie (Fondation Jacques Doucet), 4, rue Vivienne, Paris 75002

Bibliothèque Mazarine (Institut de France), 23, quai de Conti, Paris 75006

Bibliothèque de la MSH (Maison des sciences de l'homme), 54, bd Raspail, Paris 75006

BNF (Bibliothèque nationale de France), 11, quai François Mauriac, Paris 75013 (Tolbiac)

BNF (cartes et plans, estampes, manuscrits, médailles, musique), 58, rue de Richelieu, Paris 75002

BPI (Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou), 19, rue Beaubourg, Paris 75004

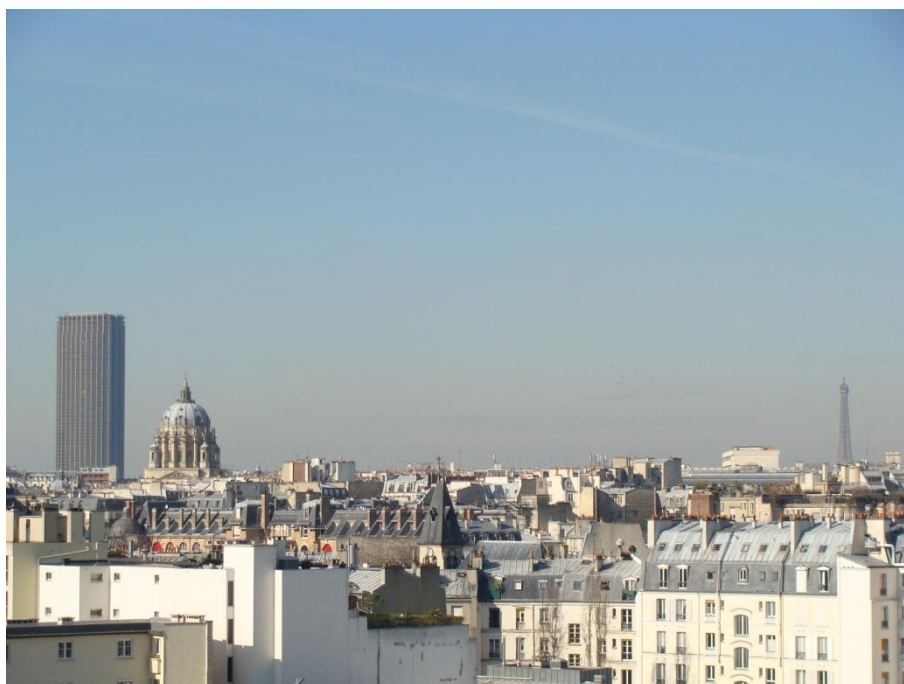
Bibliothèque Sainte-Geneviève, 10, place du Panthéon, Paris 75005

Bibliothèque de la Société de l'histoire du protestantisme français, 54, rue des Saints-Pères, Paris 75007

Bibliothèque de la Sorbonne, 1, rue Victor Cousin, Paris 75005

Bibliothèque de l'UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture), 7, place de Fontenoy, Paris 75007

IRHT (Institut de recherche et d'histoire des textes), 40, avenue d'Iéna, Paris 75016



Crédits photos : Cyril Dupont / Julien Fournigault / Guy Lecuyot